

## DÉCRYPTAGE DE L'ACTU JURIDIQUE

### « La célébration des femmes »

Chaque année, le 8 mars, le monde célèbre la journée des femmes ou la journée internationale des droits des femmes. C'est l'occasion de faire le bilan de la condition féminine et notamment l'acquis en matière de droits des femmes mais également de faire entendre les revendications pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Il s'agit ainsi d'une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.

Pour le 8 mars 2023, l'ONU Femmes a défini le thème suivant « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes » associés à l'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère du numérique, pour réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

#### LES ORIGINES DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Cette journée trouve son origine dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclament le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes au début du XXème siècle.

La création d'une journée internationale des femmes est proposée pour la première fois en 1910 lors d'une conférence internationale des femmes socialistes. Néanmoins, ce n'est qu'à partir de 1917 que la tradition du 8 mars se met en place.

Elle n'est reconnue officiellement qu'en 1977 par les Nations Unies puis en France en 1982.

#### LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES DROITS DES FEMMES EN DROIT FRANÇAIS

A l'origine, le code civil de 1804 plaçait les femmes sous l'autorité de leur père ou de leur mari. Malgré une égalité proclamée dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, les femmes ne disposent pas des mêmes droits que les hommes (droit de vote, droit d'ouvrir un compte bancaire, droit à l'enseignement secondaire, droit d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari... etc.).

Quelques dates clefs :

- En 1945, les femmes obtiennent le droit de vote.
- En 1960, le planning familial est créé.
- En 1967, les femmes obtiennent le droit d'avoir un compte en banque.
- En 1975, le droit à l'interruption volontaire de

- grossesse est reconnu.
- En 2017, le mouvement « Me Too » est créé pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles.

## LES DROITS DES FEMMES AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, en France, les droits des femmes ont été progressivement reconnus par de nombreuses lois visant à assurer la parité en politique, à promouvoir l'égalité professionnelle et à lutter contre les violences sexuelles et sexistes.

Malgré tout, de nombreuses inégalités perdurent. En effet, encore aujourd'hui, les femmes s'acquittent de la majorité des tâches ménagères et des soins des enfants. Un rapport de l'INSEE démontre que les femmes consacrent deux fois le temps que consacrent les hommes pour les tâches domestiques. De plus, on constate une inégalité salariale qui demeure. En effet, le salaire des femmes reste moins élevé que celui des hommes. En 2022, selon les glorieuses, les femmes gagnent en moyenne 15,8 % de moins que les hommes. En 2021, elles étaient payées 16,5% de moins que les hommes à fonctions égales, par rapport à 15,5% en 2020. Par ailleurs, les femmes sont les principales victimes de violences conjugales et subissent encore le contrôle de leur corps, de leurs vêtements, de leur apparence et notamment dans l'espace public où le harcèlement de rue est toujours bien présent. Le Metoo permet de démontrer que le sexisme est encore banalisé, et la parole des femmes ignorées.

## CONTROVERSES /DÉBAT

La journée internationale des droits des femmes fait l'objet de nombreuses controverses, malgré son universalité. Pour certains, le fait de consacrer une journée pour cette cause entraîne nécessairement des différences entre les hommes et les femmes. En effet, en célébrant la femme durant une journée seulement, nous ne plaçons pas en situation de force mais plutôt en situation d'infériorité.

Pour d'autres, cette manifestation peut exercer une pression sur les pays où les droits des femmes ne sont pas respectés.

## PORTRAIT INTERNATIONAL

# Les droits des femmes en République Démocratique du Congo

En République démocratique du Congo, l'absence de prise de

conscience de la femme au suiet de ses droits la met dans une position de faiblesse dans la société tant moderne que traditionnelle. très peu de femmes congolaises ont accès à des emplois décents et, en général, les femmes et les filles ont moins accès à l'éducation que les hommes et les garçons, ainsi que des taux d'analphabétisme plus élevés. Certaines femmes doivent obtenir la permission de leurs maris pour exercer une activité salariale, ou occuper un poste stratégique au sein des institutions de la république, jadis la femme congolaise était considérée comme une femme au foyer devant s'occuper que des enfants et des tâches ménagères. il v'a eu une tentative de réforme du code de travail pour permettre à la femme de s'épanouir et avoir les mêmes droits que les hommes.

Des progrès sont enregistrés dans la mise en œuvre du Plan d'action national de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, sur les femmes, la paix et la sécurité, bien que des efforts restent attendus dans le respect des textes et des engagements.

En savoir plus

## ACTUALITES CIDFF



mardi 21 mars de  
09h00 à 17h00,  
venez nombreux



**TABLE RONDE  
ENTREPRISE**

Informations :  
04 77 01 33 55 /

[cidff42@cidff42.fr](mailto:cidff42@cidff42.fr)



Tremplin Emploi  
#Femmes  
Lieu: Rive de Gier et  
Saint-chamond

**CIDFF de la Loire**  
18 Avenue Augustin Dupré  
42000 SAINT ETIENNE  
04.77.01.33.55  
[@cidff42@cidff42.fr](mailto:cidff42@cidff42.fr)  
<https://loire.cidff.info/>



Le CIDFF est une association loi 1901 qui a une mission d'intérêt général. Elle a été créée à l'initiative de l'Etat en 1972 afin de promouvoir l'égalité et de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, psychique, des femmes appréhendées dans leur diversité.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CIDFF 42 Loire.

[Se désinscrire](#)

